

Principium

Mensuel de Fepabel (Ne paraît pas en août)

L'offre conjointe - P.11



La Croatie prend la présidence du Conseil de l'Union européenne pour 6 mois - P.30



Principium N°1
Janvier 2020

FEPABEL

Fédération des Courtiers en assurances & Intermédiaires financiers de Belgique

Bureau de dépôt : Bruxelles X - P301128

**VOTRE COURTIER,
VOTRE MEILLEURE ASSURANCE
AU SALON DE L'AUTO P.22**

Sommaire - Janvier 2020



PRINCIPIUM VOUS PRÉSENTE CE MOIS :

- P.4 Éditorial : La preuve par trois
- P.6 En Bref

INFORMATIONS

- P.3 Coin lecture
- P.8 Législation : La faute et la preuve
- P.9 Législation : Le prévenu était-il un conducteur ?
- P.10 In memoriam : Au revoir Jacques... et merci !
- P.11 Revendications : L'offre conjointe
- P.15 Questions de Principium : Philippe Tison, député fédéral
- P.16 Réflexions : Rachat des compagnies d'assurances, suite et sans fin... ?
- P.18 Data protection : Cela n'arrive qu'aux autres !
- P.20 Brocom : Un début d'année sur les chapeaux de roue pour « Votre courtier » !
- P.22 « Votre courtier, Votre meilleure assurance » au salon de l'auto 2020
- P.24 Le bon conseil de Jacques Mercier
- P.25 Coup de gueule : Ensemble, disons les choses clairement !
- P.26 Vieillesse : Perspectives 2018-2070 - Un accroissement des dépenses sociales qui culminent en 2040 et une baisse du risque de pauvreté des pensionnés
- P.28 Europe : Etude sur le refinancement de crédit hypothécaire - Réflexions pour le marché britannique
- P.30 Europe : La Croatie prend la présidence du Conseil de l'Union européenne pour 6 mois
- P.32 Risk management : Les années 20 sous le signe d'incertitudes
- P.34 Quelques statistiques belges
- P.35 Photo numérique : Comment redonner vie aux objets qui nous entourent ?
- P.37 Focus à l'international : Assurance internationale

DIVERS

- P.38 L'assurance dans les médias
- P.40 FEPRABEL y était pour vous représenter
- P.42 Auto : Essai de l'Alpine A110
- P.43 Renseignements FEPRABEL/Principium





Sélection de nouveaux manuels



Le Code de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse

S'appliquant en Wallonie et partiellement à Bruxelles, le Code Madrane s'inscrit dans la continuité de l'esprit protectionnel de la loi de 1965 en ce qui concerne les mineurs qui ont commis un fait qualifié d'infraction et du décret de 1991 en matière d'Aide à la

jeunesse. Il propose toutefois des avancées majeures pour le droit des jeunes et des familles.

ISBN : 978-2-80791-419-3

Nombre de pages : 87

Année édition : 2019

Prix : 55 €

Auteurs : Amaury de Terwangne, Bee Marique et Jancy Nounckele. Sous la coordination d'Audrey Lackner.

Plus d'info ? www.larcier.com



Démocratie(s), Parlementarismes(s) et légitimité(s)

Cet ouvrage réunit des chercheurs issus des principaux centres, chaires et réseaux de recherche en études législatives d'Amérique du Nord, d'Europe et du Maghreb. Leurs contributions en anglais et en français visent à comprendre les différentes transformations de la démocratie représentative

dans un système concurrentiel des formes démocratiques (participative, délibérative, etc.) et de nouvelles hiérarchisations législatives (l'européanisation, le fédéralisme et le parlementarisme rationalisé).

ISBN : 978-2-80276-435-9

Nombre de pages : 288

Année édition : 2019

Prix : 60 €

Auteurs : Nadim Fohrat et Philippe Poirier

Plus d'info ? www.larcier.com



Guide de la réglementation sociale pour les entreprises 2019

Destiné aux employeurs, aux responsables de ressources humaines et à tous ceux qui appliquent la réglementation sociale dans les entreprises, ce guide est une synthèse claire et cohérente des dispositions les plus importantes de la réglementation sociale.

ISBN : 978-9-4030-0870-7

Nombre de pages : 1000

Année édition : 2019

Prix : 306,65 €

Auteur : Francis Verbrugge

Plus d'info ? www.wolterskluwer.be



La preuve par trois

“ **« Il y a tant de lois qu'il n'y a personne exempt d'être pendu. »**

Napoléon BONAPARTE

En ce début d'année, il est de coutume de prendre de bonnes résolutions et/ou de faire des vœux.

J'ai donc trois vœux pour 2020, illustrés par trois exemples :

1. L'abus de législation

Trop c'est trop

Le 28 décembre, le Soir titrait : Le Moniteur belge plus volumineux que jamais.

Cette année, le Moniteur belge bat son record du nombre de pages publiées. Le compteur affichait vendredi 118.648 pages, soit le plus grand nombre qu'il ait jamais atteint.

Ce n'est que la cinquième fois en 188 années d'existence que le Moniteur belge publie plus de 100.000 pages en un an. Le précédent record avait été établi en 2017 avec 117.002 pages, suivi de l'édition 2018 avec 108.622 feuillets. Venaient ensuite les éditions 2013 et 2014 avec respectivement 104.172 et 107.270 pages.

Et ce malgré l'absence d'un gouvernement fédéral pour une bonne partie de l'année 2019. À cela s'ajoutent toutes les circulaires, règlements, informations et autres newsletters de la FSMA qui nous impactent quotidiennement.

Il est temps de moins réglementer, de mieux réglementer et surtout d'évaluer la portée réelle de toutes ces mesures surabondantes et fort peu pertinentes en pratique.

Espérons que le prochain gouvernement fera la part des choses et réévaluera tous ces règlements inutiles qui ne servent qu'à justifier des contrôles et des contrôleurs en surnombre, sans aucune valeur ajoutée pour le consommateur. Bien au contraire, et l'effet est très pervers, car seuls les grands groupes peuvent suivre. Mais qui dit grands groupes dit rentabilité et surtout priorité à l'actionnaire, tout cela au détriment des petits indépendants qui, eux, sont avant tout au service de leurs clients.

Est-ce de ce monde-là que nous voulons pour l'avenir ? Il est temps de réagir.

Et retenons la citation de Steve Lambert (Acupuncteur, Auteur, Libre-penseur, Canada).

“ **« Lorsque l'on a trop de choses à faire en même temps l'on ne fait rien. »**

Steve LAMBERT

2. La nécessité pour le secteur, pour nos assureurs partenaires de gérer en commun certains dossiers ou plutôt certains outils

Quand on voit l'allure à laquelle les Compagnies se font sanctionner par la FSMA pour avoir travaillé avec un intermédiaire radié (voir tableau ci-dessous), il faut se demander ce qu'on attend pour prendre des mesures plus efficaces.

AXA	75.000 €	03/2016
AXA	250.000 €	07/2018
FIDEA	75.000 €	12/2018
DKV	75.000 €	01/2019
ATHORA	75.000 €	12/2019
BALOISE	250.000 €	12/2019
EUROP ASSISTANCE	75.000 €	01/2020

Le montant total des astreintes imposées par la FSMA aux Compagnies est de 875.000 €. Imaginez que ce montant ait été investi dans un outil commun logé chez Portima par exemple, avec un seul service qui gère le bien commun. N'oublions pas que le fichier FSMA n'est pas des plus simples à manipuler, une erreur peut vite arriver et arrivera encore. Devra-t-on attendre qu'on dépasse le milliard pour que le bon sens triomphe ?

« **Autant l'union fait la force, autant la discorde expose à une prompté défaite.** »

ESOPE

Les banques, elles, l'ont bien compris car elles vont s'unir pour gérer en commun le réseau de distribution de billets. Il faut donc que nos partenaires compagnies s'unissent aussi pour faire des économies d'échelle et surtout avoir un service plus performant.

3. Et enfin, espérons qu'en 2020, une solution puisse être trouvée à l'abus de l'offre conjointe

Nous y revenons longuement à partir de la page 11 de ce numéro.

Et pour caricaturer la position des banques en matière d'offre conjointe, je vous citerai Victor HUGO :

« **Il y a des gens qui vous laissent tomber un pot de fleurs sur la tête d'un cinquième étage et qui vous disent : je vous offre ces roses.** »

Victor HUGO

Bonne année à tous !

Patrick CAUWERT
CEO FEPRABEL
patrick.cauwert@feprabel.be